

DESCRIPTION - CONDUITE - ENTRETIEN



SPEED ROTT

MANUEL
D'UTILISATION
Notice originale

ST12-EX

ÉDITION 2020 TROTINETTES ELECTRIQUES

Composants.....	4
Informations générales	5
Manuel de l'utilisateur	5
Explication des termes et symboles	6
Utilisation prévue.....	7
Instructions de sécurité.....	8-11
Configuration initiale	12
Instruction concernant l'utilisation.....	13
Identification de l'unité.....	13
Usure	13
Batterie	14
Protection contre le vol	14
Transport de la trottinette électrique	14
Entreposage	14
Que faire après une chute ou un accident	15
Nettoyage	15
Réparation	15
Opération	16
Pliage et dépliage des poignées	16
Pliage et dépliage de la trottinette	17
Réglage hauteur guidon	18
Mise sous tension et contrôles	19
Paramètres Display	20
Eclairage.....	21
Avertisseur sonore.....	22
Utilisation de la béquille.....	22
Chargement de la batterie	23
Avant chaque déplacement	24
Conduite	25-26
Risques résiduels	27
Données techniques.....	28
Destructions	29
Garantie / SAV.....	30
Carnet d'entretien.....	31-32-33
Déclarations de conformité	34
Législation	35

COMPOSANTS

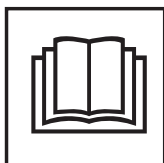


Ces caractéristiques sont données à titre indicatif. Dans un souci d'amélioration constante, nous nous réservons le droit de les faire évoluer sur le plan technique, fonctionnel ou esthétique.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Manuel de l'utilisateur

Avant de commencer à utiliser la trottinette électrique, veuillez prendre le temps de lire avec attention le manuel de l'utilisateur, spécialement les instructions de sécurité. Veuillez respecter les codes de la route applicables aux trottinettes électriques qui sont également applicables dans d'autres pays et qui peuvent être différents. Veuillez conserver ce manuel de l'utilisateur pour référence ultérieure. Si vous remettez votre trottinette à une partie tierce, assurez-vous de lui remettre également ce manuel de l'utilisateur.



IMPORTANT !

Lisez attentivement et à conserver pour référence future.

Informations sur les produits et services

Cette notice utilisateur constitue une présentation générale de la gamme des produits et services de la marque GYROMAX. Les informations textuelles, photographiques ou autres qui y sont présentées ont un caractère général purement informatif et ne sauraient constituer un document contractuel susceptible de fonder une quelconque action en justice.

La société DIRECT INTERNATIONAL se réserve le droit de modifier les informations figurant dans le présent document, notamment relatives aux caractéristiques techniques des produits présentés, à tout moment, sans préavis, compte tenu de la nature évolutive des produits, sans que cela puisse engager la responsabilité de celle-ci.

Explication des termes et symboles

L'objectif des symboles de sécurité est d'attirer votre attention sur les dangers éventuels. Lisez les explications avec attention et assurez-vous que vous comprenez les symboles de sécurité. Le non-respect des instructions de sécurité peut entraîner des dommages corporels ou des dommages à des parties tierces ainsi que des dommages matériels.

Les symboles et mots de signalement suivants sont utilisés dans ce manuel d'utilisateur original, sur la trottinette électrique, ou sur l'emballage.



MISE EN GARDE

Indique un danger potentiel à risque moyen, qui peut résulter en des dommages corporels graves ou fatals si non respectés.



AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel à faible risque, qui peut résulter en des dommages corporels mineurs ou modérés si non respectés.



REMARQUE

Signale des informations pratiques et des conseils, qui facilite un usage optimal de la trottinette électrique.

UTILISATION PRÉVUE

-12

- L'utilisation de la trottinette est interdite aux enfants de moins de 12 ans.
- L'utilisation de la trottinette est déconseillée aux femmes enceintes.
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants à partir de 12 ans sous la surveillance d'un adulte, et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou un manque d'expérience et de connaissances à condition qu'elles soient correctement surveillées ou qu'elles aient reçu par une personne responsable de leur sécurité des instructions préalables relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et que les risques encourus soient appréhendés.



- L'utilisation sur la voie publique est règlementée. Vous devez emprunter prioritairement les pistes cyclables. En l'absence de celles-ci, vous pouvez rouler exclusivement sur les routes limitées à 50 km/h. Hors agglomération, vous ne pouvez rouler que sur les voies vertes et les pistes cyclables.



- Sur les trottoirs, les zones piétonnes, les immeubles ou tout autre lieu dédié aux piétons, vous devez vous déplacer avec votre trottinette à la main.



- N'utilisez pas votre trottinette dans des endroits fréquentés lors de votre première utilisation. Un temps d'adaptation est nécessaire pour maîtriser le produit.



- Il est interdit de circuler à plusieurs sur votre trottinette.



- Le poids maximum supporté par la trottinette est de 100Kg.



- Le poids minimal pour utiliser la trottinette est de 20 kgs.
- Le non-respect de ces recommandations de poids altère les performances d'accélération et de freinage de votre trottinette et peut vous mettre en danger en réduisant sa capacité de décélération ou d'arrêt en toute sécurité.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ



MISE EN GARDE

Concernant l'utilisation
de la trottinette électrique

- Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.
- Vérifiez régulièrement que votre trottinette est en bon état, lisez attentivement ce manuel et assurez-vous d'avoir bien compris toutes les informations sur le produit avant de l'utiliser.
- Avant chaque usage, vérifiez l'état général de votre trottinette (état des pneus, freins, batterie, phare, feu arrière)
- Votre trottinette comporte des pièces soumises à échauffement comme le disque de frein et les roues. Il est interdit de toucher à ces éléments moins d'une heure après l'utilisation de votre trottinette.



- Il est fortement recommandé à tout utilisateur de porter des protections adéquates lors de l'utilisation de votre trottinette pour éviter tout dommage corporel en cas de chute : chaussures, casque, gants, genouillères, coudières.



- Renseignez-vous auprès des autorités locales afin de connaître les restrictions éventuelles de circulation.

- Veuillez à respecter les marquages au sol, la signalisation, ainsi que le code de la route. Laissez passer les piétons lorsque vous roulez avec votre trottinette.



- N'hésitez pas à signaler votre présence aux autres usagers via l'avertisseur sonore (sonnette).



- Lorsque vous roulez avec d'autres personnes, maintenez une distance de sécurité d'au moins 6 mètres entre vous pour diminuer les risques de collisions.

- Ne démarrez pas et ne vous arrêtez pas de manière brutale.



• Veillez à toujours être visible de tout le monde. La nuit ou dès que la luminosité baisse, allumez votre phare avant, votre feu arrière (selon version) , portez un gilet (ou autre équipement rétroréfléchissant).



• Gardez toujours vos mains sur le guidon lors de l'utilisation de votre trottinette. L'usage du Smartphone ou tout autre objet en roulant est interdit. L'utilisation d'écouteurs ou de casques audio est interdite.



• Gardez toujours vos pieds sur le repose-pied lorsque vous roulez.

• Ne pas sauter d'obstacles avec votre trottinette.

• Ne pas sauter sur le plateau de votre trottinette.

• Évitez de rouler sur des routes jonchées d'objets épars, tels que des branches, des déchets ou des petites pierres.

• Adaptez votre vitesse (et votre distance de sécurité) en fonction de votre environnement afin de pouvoir arrêter votre trottinette à tout moment.

• L'utilisation sous l'emprise d'alcool ou/et de stupéfiants est interdite.



• L'utilisation sur des passages accidentés ou une utilisation trop longue pourrait entraîner des vibrations nombreuses du corps pouvant déclencher certaines douleurs, utilisez la trottinette de manière raisonnable afin de limiter ces risques.



• Vous vous devez de souscrire à une police d'assurance pour ce genre d'appareil dans le cas d'un dommage ou blessure causé à un tiers mais aussi dans le cas d'une blessure de l'utilisateur. Veuillez-vous renseigner auprès de votre assureur.



AVERTISSEMENT

Gardez le plastique d'emballage hors de portée des enfants pour éviter toute suffocation.



MISE EN GARDE

Concernant l'utilisation de la batterie

- Assurez-vous de charger la batterie avec le chargeur livré avec la trottinette et uniquement à des températures situées entre 5° et 35° Celsius.
- Respectez les instructions de sécurité concernant la batterie.
- Ne chargez jamais la batterie sans surveillance.
- Lorsque vous chargez la batterie, assurez-vous que le branchement est correctement effectué, que la ventilation est adéquate et l'environnement sec.
- Ne mettez jamais le chargeur, les câbles de secteur et les câbles de connexions en contact avec l'eau, car cela peut provoquer une décharge électrique. Ne touchez pas la batterie et le chargeur avec des mains mouillées.
- Contrôlez la fiche de connexion et le chargeur à intervalles réguliers. Si vous constatez un dommage quelconque, faites-les remplacer.
- Entreposez toujours la batterie à des températures situées entre 5° et 35° Celsius.
- Gardez toujours la batterie hors de portée des enfants et des animaux.
- Toute réparation ou entretien de la batterie ou du chargeur doit être effectué par un spécialiste.



REMARQUE

Un dégât résultant du non respect des instructions d'entretien ci-dessus n'est pas couvert par les réclamations au titre de la garantie.



MISE EN GARDE

Équipements annexes et modifications

- Ne modifiez, ni n'installez, aucun accessoire inadéquat sur la trottinette, car cela pourrait vous mettre en danger.
 - L'utilisation d'accessoires non autorisés peut entraîner des blessures graves ou des dommages sur la trottinette électrique.
 - Il est interdit de « customiser » ou de « tuner » la trottinette électrique.
 - N'accrochez pas des éléments comme des sacs sur le guidon, car cela aura un effet négatif sur les caractéristiques de maniabilité.
-



MISE EN GARDE

Pour l'installation, l'entretien et la réparation

- Un serrage incorrect des vis peut entraîner la fatigue des matériaux. Le métal des vis perd de sa solidité lorsqu'elles sont sujettes à une contrainte excessive et peut casser. Cela augmente le risque d'accidents et de blessures. Utilisez toujours une clé dynamométrique pour serrer les vis.
- Consultez toujours un spécialiste pour les réparations du système de transmission.

CONFIGURATION INITIALE

Avant la première utilisation

- Vérifiez le contenu de la livraison.
 - La batterie est partiellement chargée à la livraison. Avant de l'utiliser pour la première fois, chargez complètement la batterie en utilisant le chargeur fourni à cet effet.
 - Choisissez un lieu dégagé, au sol régulier, sans risque de collision. Vous pourrez ainsi apprendre à maîtriser votre trottinette en toute sécurité.
-



MISE EN GARDE

Informations importantes

- Pour des raisons de sécurité votre trottinette est bridée à 25 km/h, vitesse maximale conforme à la réglementation en vigueur. Si vous la débridez, vous serez seuls responsables d'enfreindre les règles de circulation sur les voies ouvertes au public et assumerez seuls les risques et périls associés.
- SPEEDTROT ne peut être tenu pour responsable d'éventuels accidents ou dommages directement ou indirectement liés à une mauvaise utilisation de ce produit.

Les trottinettes de la marque SPEEDTROT sont destinées à un usage privé. L'utilisation professionnelle telle que la location ou toute autre utilisation commerciale intensive est exclue.

INSTRUCTIONS CONCERNANT L'UTILISATION

Identification de l'unité

Le numéro de série se trouve sous le deck, vers l'arrière. Veuillez noter le numéro de série de votre trottinette électrique.



XX-XXXX XXXX XXX

.....

- Plus d'informations sur votre trottinette sont disponibles sur l'étiquette adhésive collée sur votre trottinette.

Usure

L'utilisation de la trottinette électrique entraîne un phénomène naturel d'usure. Pour vous assurer de conduire en toute sécurité, veuillez lire le chapitre « Maintenance », respectez les intervalles de fréquence d'entretien et faites-les enregistrer sur le relevé de services par un centre de services autorisé. De plus, respectez les instructions de la section « Avant chaque déplacement », chaque fois que vous démarrez votre trottinette électrique.

Instructions concernant l'utilisation de la batterie

La batterie lithium-ion intégrée est un produit de haute technologie qui fournit d'excellentes performances s'il est manipulé et entretenu avec soin. Veuillez lire et suivre la section « Chargement de la batterie ».

Protection contre le vol

Assurez-vous de ne jamais laisser votre trottinette électrique sans surveillance, et protégez-la toujours des voleurs avec un cadenas adapté. Utilisez un cadenas à vélos disponible dans le commerce pour attacher la trottinette dans la zone du mécanisme de pliage.

Transport de la trottinette électrique

Les batteries sont sujettes à la législation sur les marchandises dangereuses. Des contraintes spécifiques d'emballage et d'étiquetage s'appliquent concernant le transport par une partie tierce (par exemple fret aérien ou service de livraison). Dans le cas d'une cargaison, veuillez contacter un expert en marchandises dangereuses. Ne transportez pas de batteries endommagées. Lors du transport, la trottinette doit être hors tension (éteinte), correctement emballée et protégée pour éviter tous chocs ou mise en marche intempestive.

Stockage

Ne laissez pas votre trottinette en plein soleil ou dans un environnement froid durant des périodes de temps longs. N'entreposez pas votre trottinette dans des zones habitables, mais dans un garage.

Le stockage de la trottinette doit se faire dans un endroit frais, aéré, propre et sec, dans la position « parking » (béquille en position ouverte, sur une surface plane, ni en pente, ni accidentée), que le chargeur soit débranché et que la trottinette soit hors tension (éteinte).

Que faire après une chute ou un accident



- Si un accident de la circulation se produit lorsque vous roulez avec votre trottinette, restez calme, sécurisez les lieux et attendez le personnel compétent qui gèrera la situation de manière responsable et légale.

Après une chute ou un accident, amenez votre trottinette électrique dans un centre de service autorisé et faites-la inspecter pour vérifier si elle a subi des dommages quelconques.

Nettoyage

Pour empêcher la corrosion des vis et une usure inutile, il est conseillé de nettoyer complètement et de sécher l'unité tous les trois mois et après chaque déplacement sous la pluie. Après le nettoyage, rincez la trottinette avec chiffon imbibé d'eau pour enlever toute trace de l'agent nettoyant utilisé. Ensuite, séchez la trottinette avec un chiffon sec.

Le nettoyage et l'entretien de l'appareil par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants.



REMARQUE

Utilisez des agents nettoyants spécifiques et des produits d'entretien à cet appareil ainsi qu'une éponge douce. N'utilisez jamais de solvants pour le nettoyage

Réparation

Toutes les réparations doivent être effectuées par un distributeur autorisé ou par un centre de service agréé. N'effectuez aucune réparation des composants électriques vous-même. Seul un spécialiste peut ouvrir des compartiments comprenant des composants électriques intégrés.

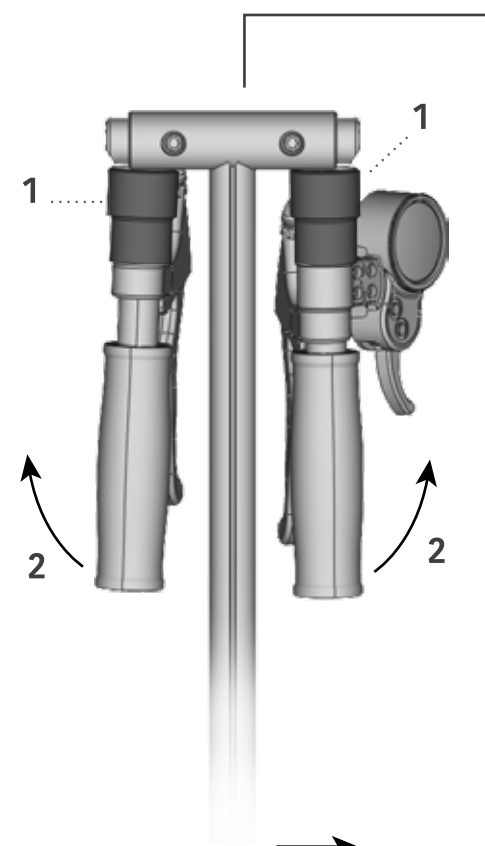
OPÉRATION

Pliage et dépliage des poignées

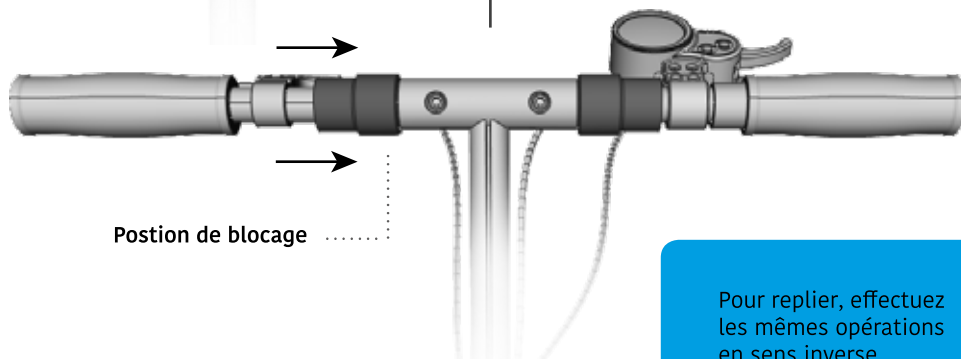
Vous recevez votre trottinette avec les poignées pliées dans cette position. Relevez les poignées (2) une à une.

Faites coulisser simultanément la bague (1) vers la poignée et relevez la partie amovible du guidon (2).

Relevez les barres du guidon une à une suivant leurs axes.



une fois la partie amovible du guidon en place suivant son axe, Relâchez la bague afin que celle-ci reprenne sa position de blocage.



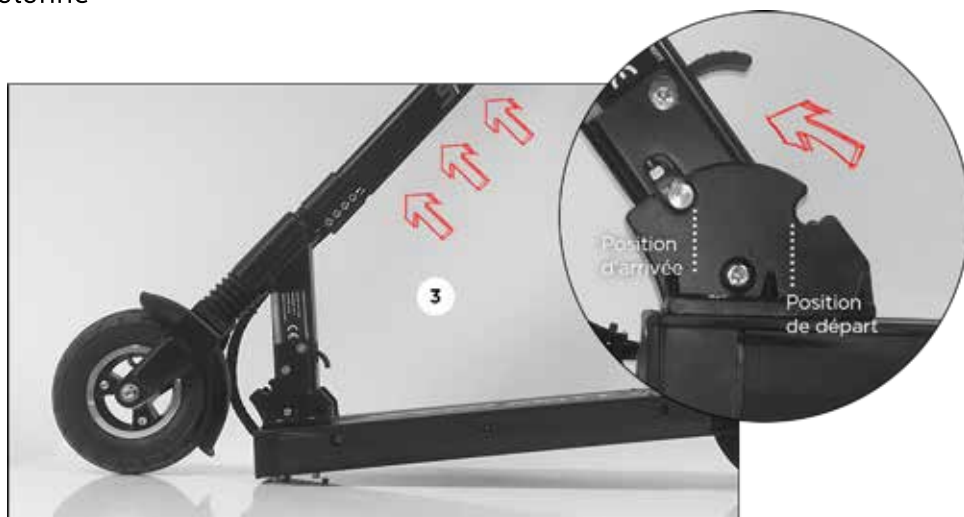
Pour replier, effectuez les mêmes opérations en sens inverse.

Dépliage de la trottinette

1. Lever légèrement la colonne pour alléger la pression



2. Appuyer en même temps sur le loquet de pliage en relevant la colonne



3. Continuer à lever la colonne jusqu'à ce que l'axe «claque» en position d'arrivée dans son logement.

Pour replier, effectuez les mêmes opérations en sens inverse.

Réglage de la hauteur du guidon

Dévisser le collier de serrage afin de monter la potence.
Attention à ce que la bille de sécurité soit bien en place.

2 positions possible : haute ou basse.



Mise sous tension et contrôles



- 1** Compteur de vitesse
- 2** Indicateur MODES
- 3** Port USB (au dos du display)
- 4** Menu tableau de bord
- 5** On/Off
- 6** Niveau de la batterie
- 7** Valeur suivant Mode

Un port USB est situé à l'arrière du tableau de bord pour recharger votre Smartphone tout en roulant. Toujours utile quand on roule avec le GPS.

Diamètre
de la roue

P0

8 pouces
(par défaut)

Niveau
de sous-tension

P1

Valeur d'origine :
315

Compteur
magnétique

P2

Valeur d'origine :
15

Protocole de
communication

P3

Valeur d'origine :
0

Unité
de distance

P4

0 : Km
1 : Mile

Mode
de départ

P5

0 : démarrage immédiat
1 : démarrage avec impulsion

Régulateur
de vitesse

P6

0 : désactivé
1 : activé *

Assistance
au démarrage

P7

0 = «soft» départ lent
1 = «hard» départ rapide

Limiteur
de vitesse

P8

0-100%
100 (par défaut)

Commutateur
E-ABS

P9

Valeur d'origine : 1
0 = Sans EABS
1 = EABS «soft»
2 = EABS «hard»

Changement de vitesse :

Pour la changer, vous appuyez sur le bouton "power" une fois, le chiffre clignote, vous changez la valeur avec le bouton "mode" et vous appuyez sur le bouton power pour valider la sélection :

- **Mode 3** : vitesse maximale
- **Mode 2** : vitesse moyenne
- **Mode 1** : vitesse faible

Accès aux paramètres du Display

- a) Allumez le DISPLAY : appui long bouton «ON/OFF» pendant 3 secondes.
- b) Appui long simultané sur bouton «MODE» et bouton «ON/OFF» pour passer en mode paramétrage.
- c) bouton « MODE » permet de faire defiler les différents paramètres. appui court sur «ON/OFF» fait clignoter la valeur et permet sa modification.
- d) bouton « ON/OFF » pour diminuer la valeur. Bouton «MODE» pour l'augmenter - Idem pour les paramètres suivants.
- e) Après modification d'un paramètre P.... Appui long simultané sur bouton «MODE» et bouton «ON/OFF» pour sortir du mode paramétrage.

Reprendre la manipulation a partir de b) pour modifications des paramètres.

TRIP : distance parcourue avec remise à zéro possible en laissant appuyé le bouton mode

pendant quelques secondes

ODO : distance totale parcourue.

CHA : nombre de cycles de charge complet effectué (un cycle complet => 0 à 100, recharger 5x sa batterie de 80 à 100 => 1 cycle de charge complet)

VOL : Tension batterie

DST : Distance restante pouvant etre parcourue.

TIME : temps de roulage depuis l'allumage

TIME : le temps d'utilisation depuis allumage.

Eclairage

La trottinette ST12 possède des feux avant et arrières afin de signaler votre présence. Blancs à l'avant et rouges à l'arrière. Utilisez l'interrupteur placé à l'avant droit pour allumer ou éteindre les éclairages.



Interrupteur
Marche/Arrêt



Avertisseur sonore



L'avertisseur sonore est un outil de signalisation. Le conducteur doit s'en servir pour **signaler sa présence aux autres usagers de la chaussée dans le cas où il est confronté à une absence de visibilité ou à un danger immédiat**. Il s'agit en quelque sorte d'un équipement de dernier recours dont le but n'est pas d'éliminer le danger, mais plutôt de le prévenir.

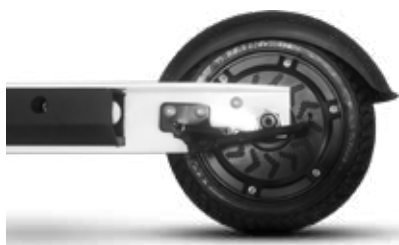
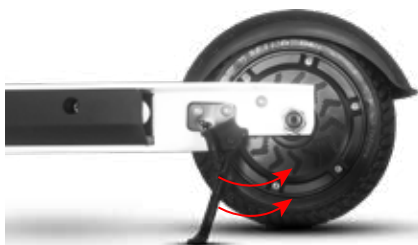
Ainsi, si un usager s'apprête par exemple à couper subitement la route alors qu'il ne voit pas le véhicule arriver, le rider peut utiliser le klaxon pour l'avertir. L'idée est avant tout de **susciter une action appropriée, en attirant l'attention de la personne, afin d'éviter (ou de réduire) tout éventuel risque d'incident ou d'accident**.

Position «Parking»

AVERTISSEMENT !

La trottinette doit être mise en position « parking » sur une surface plane, ni en pente, ni accidentée.

Pour mettre la trottinette en position parking, vous devez vous assurer que la trottinette est bien hors tension (aucun voyants/témoins de charge allumés), puis vous devez ouvrir la béquille pour pouvoir maintenir la trottinette en position verticale sans aide humaine.



Chargement de la batterie

Assurez-vous que la trottinette soit en position « parking » (béquille en position ouverte, sur une surface plane, ni en pente, ni accidentée)

- N'utilisez exclusivement que le chargeur fournit par SPEEDTROT !
 - Le câble souple en sortie du chargeur ne peut être remplacé. Si celui-ci est endommagé, il convient de remplacer le chargeur auprès de votre revendeur SPEEDTROT.
 - Branchez le chargeur à la prise murale en premier.
 - Veillez à ce que le port de charge situé sur le flanc de la trottinette soit sec et propre.
 - Branchez ensuite le chargeur à la trottinette.
- . Lumière ROUGE : la batterie est en cours de chargement
 - . Lumière verte : La charge est complète

Pendant les périodes d'inactivité, conservez TOUJOURS la batterie à mi-charge et chargez-la au minimum une fois par mois environ 30 minutes, ceci même si vous n'utilisez pas la trottinette. Cela permet de maintenir la batterie complètement fonctionnelle et de prolonger sa durée de vie.

Débranchez le chargeur avant tout entretien de la machine.
Une électrisation peut occasionner des blessures corporelles graves.



Avant chaque déplacement

La trottinette électrique doit être inspectée pour vérifier sa capacité à fonctionner correctement avant chaque déplacement. Le véhicule est fourni prêt à être utilisé. Parce que des défauts pouvant potentiellement entraîner des dysfonctionnements du véhicule peuvent aussi bien se produire pendant le transport que quand le véhicule est à l'arrêt, veuillez toujours prêter attention aux points suivants avant utilisation pour la première fois et avant chaque déplacement :

Élément des vérifications	Contenu des vérifications
Condition générale	Toutes les vis sont-elles fermement serrées et tous les composants sont-ils bien fixés ?
Freins	Les freins sont-ils correctement enclenchés et entièrement fonctionnels ?
mécanisme de pliage	Le mécanisme de pliage est-il proprement emboîté et le levier de blocage abaissé et serré fermement ?
Béquille latérale	La béquille latérale est-elle pliée correctement sous le repose-pied ?
État de charge de la batterie	Est-ce que la batterie est suffisamment chargée ?
Mode de conduite en cours	Quel mode de conduite est actuellement défini ?



AVERTISSEMENT

Le niveau de pression acoustique exprimé en dB(A) au niveau des oreilles du conducteur est inférieur à 70 dB (A).

Le niveau sonore émis par la trottinette électrique lorsque vous roulez est très faible. Veuillez respecter les piétons lorsque vous pilotez l'appareil. Evitez d'effrayer les piétons, surtout les enfants et personnes âgées. **Quand vous passez à côté d'un piéton il faut ralentir et passer les piétons aussi loin que possible.**

Conduite avec la trottinette électrique



MISE EN GARDE

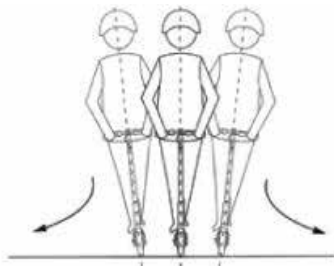
Conduisez lentement pour vous accoutumer à la nouvelle sensation de conduite, spécialement quand vous conduisez pour la première fois.



Portez un casque et des genouillères pour vous protéger en cas de chute et de blessures lorsque vous apprenez à conduire la trottinette électrique.

1. Allumez la trottinette et vérifiez son état général (frein, usure des roues, serrage des vis et roue avant (1))
2. Placez un pied sur le repose-pied et avancez lentement en vous servant de l'autre pied pour vous pousser sur le sol.
3. Lorsque la trottinette à avancer en roue libre, placez les deux pieds sur le repose-pied et appuyez sur l'accélérateur.
4. Pour freiner, n'appuyez pas trop fort sur la poignée de frein. Un freinage brutal peut entraîner un déséquilibre et une chute ; enfoncez graduellement la manette de frein afin de ralentir sans danger.

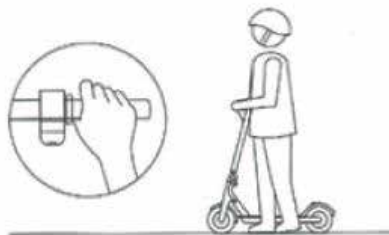
6. Pour tourner ou changer de direction penchez-vous légèrement à gauche ou à droite et tourner légèrement le guidon.



7. Sur une route accidentée, un passage de trottoir ou autre revêtement non conventionnel il faut ralentir l'appareil. Si la route est très accidentée il faut maintenir une faible vitesse (entre 5 et 10km/h max). En restant souple sur vos genoux vous pourrez mieux vous adapter à des routes accidentées.



8. N'appuyez pas sur l'accélérateur quand vous marchez à côté de l'appareil.



9. Aillez une conduite calme et concentrée, ne faites pas d'acrobaties avec l'appareil.



Estimation vibration : La valeur totale des vibrations, auxquelles sont exposées les mains-bras, ne dépasse pas 2,5 m/s²

RISQUES RÉSIDUELS

L'utilisation correcte de la trottinette en respectant les bonnes conditions de sécurité, n'exclue pas certains risques de dommages corporels et matériels.

Risques résiduels	Détails
Mécaniques	Coupure
	Entraînement ou emprisonnement (provoqué par les cheveux, les vêtements, etc. happés par une des pièces en mouvement)
	Ecrasement
	Risques de friction ou abrasion
	Perte de stabilité
	Collision
Thermiques	Explosions
	Effet nocif pour la santé dû à des surfaces chaudes ou froides
Vibrations *	Des vibrations liées à l'état de la chaussée peuvent être nuisibles à la santé en cas d'utilisations prolongée, ou si le produit n'est pas utilisé et entretenu conformément aux instructions
Matériaux issus de l'environnement	Inhalation de poussières et de fumées nocives
	Formation de poussières et de fumées explosives
	Fluides hydrauliques sur la piste
	Dommages aux biens et aux personnes résultant de la projection d'objets.
Ergonomiques	Blessures répétitives
	Postures mal adaptées
	Non-utilisation des dispositifs de protection individuelle
Défaillance de la batterie	Rétablissement imprévu de l'alimentation en énergie après une défaillance

DONNÉES TECHNIQUES

Spécifications produit	Modèle	ST8007 / ST12-GX
	Dimensions	100x55x115 cm
	Entraxe des roues	810 mm
	Poids du véhicule (batterie incluse)	12.5Kg
	Charge max	110 Kg
	Vitesse maximale	25 Km/h
	Pente maximale	25%
	Type de batterie	Lithium
Performances	Voltage standard	36V
	Capacité de la batterie	10.4Ah
	Autonomie	30 km
Moteur	Type de moteur	Brushless
	Puissance moteur	0,35 kW (350 W)
Chargeur de la batterie	Voltage	AC100-240V
	Sortie de courant	2A
	Temps de chargement	4-5h
	Consommation d'un chargeur	0.6KWH
Pneus	Taille	8 pouces
	Type	ARRIERE plein / AVANT gonflable
Freins	Freins	Frein AR à tambour
Eclairage	LED	LED (AV) - LED/STOP (AR)


NE PAS DÉPASSER
LA CHARGE MAXIMALE
DE LA TROTINETTE



110 kg

Instructions pour la destruction de tout ou partie de la trottinette

Faites attention à l'environnement lors de sa destruction et respectez les instructions suivantes :

- La batterie doit être retirée de l'appareil avant que celui-ci ne soit mis au rebut.
- L'appareil doit être déconnecté du réseau d'alimentation lorsqu'on retire la batterie.
- La batterie doit être éliminée de façon sûre.
- Il convient d'attirer l'attention sur les problèmes d'environnement dus à la mise au rebut des piles usagées de façon sûre. Déposez la batterie dans un bac de collecte prévus pour cet effet (renseignez-vous auprès de votre revendeur afin de protéger l'environnement).



GARANTIE / SAV

Si vous constatez un problème ou si avez besoin d'une intervention technique sur votre trottinette, nous vous recommandons de prendre contact avec votre revendeur agréé ou avec le service client SPEEDTROT.

La liste des revendeurs est disponible sur www.speedtrott.com

La décision de mise en œuvre de la garantie est du ressort du fabricant. Voir les conditions de garantie dans les conditions générales de ventes sur le site www.gyromax.fr

Pour toute intervention sous garantie, nous exigeons :

- un accord préalable de nos services – Demande SAV à faire,
- un justificatif d'achat,
- le carnet d'entretien à jour.

Toutes modifications techniques et/ou esthétiques entraîneront l'annulation de la garantie sur l'ensemble de la trottinette. LES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE CLIENT LUI-MÊME ENTRAÎNENT L'ANNULATION IMMÉDIATE DE LA GARANTIE.



CARNET D'ENTRETIEN

Cachet du revendeur

Date :

Kilométrage machine :

Nature de l'intervention :
.....
.....

Observations :
.....
.....

Cachet du revendeur

Date :

Kilométrage machine :

Nature de l'intervention :
.....
.....

Observations :
.....
.....

Cachet du revendeur

Date :

Kilométrage machine :

Nature de l'intervention :
.....
.....

Observations :
.....
.....

CARNET D'ENTRETIEN

Cachet du revendeur

Date :

Kilométrage machine :

Nature de l'intervention :

.....
.....

Observations :

.....

Cachet du revendeur

Date :

Kilométrage machine :

Nature de l'intervention :

.....
.....

Observations :

.....

Cachet du revendeur

Date :

Kilométrage machine :

Nature de l'intervention :

.....
.....

Observations :

.....

CARNET D'ENTRETIEN

Cachet du revendeur

Date :

Kilométrage machine :

Nature de l'intervention :
.....
.....

Observations :
.....
.....

Cachet du revendeur

Date :

Kilométrage machine :

Nature de l'intervention :
.....
.....

Observations :
.....
.....

Cachet du revendeur

Date :

Kilométrage machine :

Nature de l'intervention :
.....
.....

Observations :
.....
.....



Nous,
DIRECT INTERNATIONAL
Parc d'activité Espélida - 64450 MIOSENS-LANUSSE

Déclarons sous notre seule responsabilité que la machine :

Marque : SPEEDTROT
Nom commercial : ST12-GX
Référence : ST-8007
Désignation : Trotinette électrique

Satisfait à l'ensemble des dispositions pertinentes de l'annexe figurant à la fin du titre 1er du livre III de la quatrième partie du code du travail.

Cette déclaration est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la Directive Machine (2006/42/CE) & de la Directive CEM (2014/30/EU) en application aux normes harmonisées pertinentes suivantes :

RÉFÉRENCE DES NORMES HARMONISÉES PERTINENTES APPLIQUÉES

Certification	Directive	Réf. du certificat	Laboratoire émetteur	Date d'émission
CEM (1)	2006/42/EC (2) 2014/35/EU (3) 2014/30/EU (4)	OB 160523.WSVUO14	ECM	23.05.2016
ROHS (5)	2011/65/EU (6)	1605191	TTL	31.05.2016
CHARGEUR				
CEM	2014/30/EU (4)	UNI2016032310EC-01	UNI	23.03.2016
DBT	2014/35/EU (3)	UNI2016032310SC-01	UNI	23.03.2016

- (1) EN ISO 12100:2010, EN 12184:2014, EN 61000-6-1:2007, EN 61000-6-3:2007+A1:2011+AC:2012
(2) Directive 2006/42/EC du Parlement européen et du conseil du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE
(3) Directive DBT 2014/35/EU du Parlement européen et du conseil du 26 Février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension.
(4) Directive CEM 2014/30/EU du Parlement européen et du conseil du 26 Février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique.
(5) IEC 62321-3-1:2013, IEC 62321-2:2013, IEC 62321-2:2013, IEC 62321-4:2013, IEC 62321-5:2013, IEC 62321-6:2015
(6) Directive 2011/65/EU du Parlement européen et du conseil du 08 Juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

Fait à Miossens-Lanusse le 10/07/2018

Julien NAUD
président directeur général

DIRECT-INTERNATIONAL ne saurait être tenu responsable des modifications apportées par l'utilisateur et leurs conséquences, qui pourraient notamment affecter la conformité du produit avec le marquage CE, toute modification non autorisée du produit annule cette déclaration de conformité.

CONDUIRE UNE TROTTELETTE ÉLECTRIQUE

> SOYEZ PRUDENT !

PENSEZ À VOTRE SÉCURITÉ
MAIS AUSSI À CELLE DES
AUTRES

SÉPAREZ-VOUS DE VOS CASQUES
AUDIO ET ÉCOUTEURS

VOTRE ENGIN DOIT ÊTRE ÉQUIPÉ
D'UN AVERTISSEUR SONORE, DE
FREINS ET DE DISPOSITIFS RÉTRO
RÉFLECHISSANTS

> NE TRANSPORTEZ PAS DE PASSAGER !

VOTRE ENGIN EST DESTINÉ
À USAGE EXCLUSIVEMENT
PERSONNEL.

HORS AGGLOMÉRATION SUR LES
ROUTES AUTORISÉES AUX EDPM, LE
PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE.
EN AGGLOMÉRATION, LE PORT
DU CASQUE EST FORTEMENT
RECOMMANDÉ.

PORTEZ UN VÊTEMENT OU UN
ÉQUIPEMENT RÉTRO-RÉFLECHISSANT.
C'EST VALABLE LA NUIT OU EN
JOURNÉE LORSQUE LA VISIBILITÉ EST
INSUFFISANTE EN AGGLOMÉRATION.
IL EST OBLIGATOIRE HORS
AGGLOMÉRATION

VOTRE ENGIN NE DOIT PAS DÉPASSER
LES 25 KM/H*

VOTRE ENGIN DOIT ÊTRE
ÉQUIPÉ DE FEUX AVANT ET
ARRIÈRE



* Les EDPM dont la vitesse par construction est supérieure à 25km/h ne peuvent circuler que dans des espaces privés. Lorsque le véhicule est équipé par le constructeur d'un dispositif de limitation de vitesse, la vitesse maximale par construction est la vitesse réelle permise par le dispositif de limitation de vitesse. Pour pouvoir emprunter la voie publique, les possesseurs doivent faire régler la vitesse maximum de leur EDPM à 25km/h auprès de leur vendeur ou constructeur.

LORSQUE VOUS ÊTES SUR LA ROUTE ...

VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT DE CIRCULER SUR LES
TROTTOIRS ! OU BIEN CONDUISEZ-LE À LA MAIN ET SANS
UTILISER LE MOTEUR.

EN AGGLOMÉRATION, VOUS DEVEZ EMPRUNTER LES PISTES
ET BANDES CYCLABLES, LORSQU'IL Y EN A, SINON, VOUS
POUVEZ CIRCULER SUR LES ROUTES LIMITÉES À 50KM/H
SEULEMENT.

QUELLES SONT LES SANCTIONS PRÉVUES ?

SI VOUS NE RESPECTEZ PAS LES RÈGLES DE CIRCULATION :
35 EUROS D'AMENDE (2^{ÈME} CLASSE)

SI VOUS CIRCULEZ SUR UN TROTTOIR :
135 EUROS D'AMENDE (4^{ÈME} CLASSE)

SI VOUS ROULEZ AVEC UN ENGIN DONT LA VITESSE
MAXIMALE N'EST PAS LIMITÉE À 25 KM/H :
1500 EUROS D'AMENDES (5^{ÈME} CLASSE)

www.speedtrott.com

Une marque de DIRECT INTERNATIONAL

Parc d'Activités Économiques
Thèze-Miossens, 64450 Miossens, France
contact@speedtrott.com

